

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 23
présents : 16

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 19 juin, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, Mme PINET Monique, Mme ROURE Marie-Christine, M. CUMIN Gérard, Mme CHANEAC Brigitte, M. SERRE Denis, M. PERRIN Roger, Mme GRATESOL Nicole, Mme ARNAUD Karine, Mme PLANTIER Honorine, M. CLAVEL Christophe, Mme LABAUNE Sophie, M. MARION Jean François, Mme AUBERT Yolande, M. SANIEL Jean-Paul, Mme SECCO Brigitte.

Procurations :

M. CHEYTION Antony à Dr CHABAL Jacques
Mme HORNEGG Johanna à Mme PINET Monique
M. CROS Pierre à M. CUMIN Gérard
M. RICHARD Frédéric à M. SERRE Denis
M. BOUCHARDON Thierry à M. MARION Jean François
Mme BOS Elise à Mme ROURE Marie-Christine

Absente excusée :

Mme FONTANEL Sophie

Secrétaire de séance : Mme ARNAUD Karine

Délibération N° 031 – 2023

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA
COMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES
(CLECT)**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C,

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Val'Eyrieux, en date du 9 juillet 2020, portant création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

Considérant que les représentants de la commune au sein de la CLECT doivent être désignés par le Conseil municipal parmi ses membres ;

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Gérard CUMIN a été désigné en tant que délégué titulaire au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

Il expose qu'il convient aujourd'hui de désigner un délégué suppléant au sein de la CLECT. Monsieur Antony CHEYTION est proposé à ce poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DESIGNE** les conseillers municipaux suivants comme membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :
- Délégué titulaire : Monsieur Gérard CUMIN
- Délégué suppléant : Monsieur Antony CHEYTION

Dr. Jacques CHABAL
Maire du Cheylard



Affiché le 28 juin 2023.

*Transmis à la Sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône
pour contrôle de légalité le 28 juin 2023.*